Nantes Natation Promotion

Règlement intérieur

1. Modalités d’inscription

Afin de nous permettre de nous adapter au nombre et à l’âge respectif des enfants, l’inscription préalable est obligatoire.

Les parents doivent impérativement remplir la fiche d’inscription et la fiche sanitaire qui doivent toutes les deux êtres signées.

L’inscription sera effective à réception du dossier complet.

Le centre est ouvert pendant les vacances d’Eté, de la Toussaint, de Noël, d’Hiver et de Printemps.

1. Inscription

Votre demande est enregistrée dès réception :

Du dossier d’inscription dûment rempli qui comprend :

* La fiche d’inscription dûment complétée et signée
* La fiche sanitaire de liaison
* Le règlement

Le paiement peut se faire par chèque, par carte bleue, par espèces, par chèque vacances, coupons sport ANCV.

A réception du dossier complet, une confirmation d’inscription vous parviendra par mail .

1. Prix et prestations

Nos prix comprennent tout y compris le matériel nécessaire à l’activité, sauf :

* Les gants et chaussettes pour la patinoire
* Les chaussettes pour le bowling et galipy
* Le maillot de bain (short interdit)
* La serviette de bain ou le peignoir
* Les lunettes de natation
* Le goûter et la bouteille d’eau

Des tarifs spécifiques sont accordés aux adhérents de Nantes Natation.  
Si des enfants sont sujets à des régimes alimentaires spécifiques, ils devront nous être signalés à l’inscription et portés sur la fiche sanitaire.  
S’agissant de la restauration, les enfants déjeuneront dans un restaurant proche de la piscine Léo Lagrange. Il n’est donc pas possible de répondre aux demandes particulières philosophiques ou culturelles.

Les enfants concernés auront cependant la possibilité d’être munis d’un pique-nique.

L’encadrement :

L’enseignement de la natation est dispensé par des BEESAN ou des BP JEPS AAN. Les activités annexes sont encadrées par des moniteurs diplômés ainsi que par nos animateurs BAFA.  
Les groupes de natation sont organisés dès le 1er jour, par âge et par niveau de pratique.  
Le vendredi de chaque semaine, la dernière séance de natation sera consacrée au passage de tests avec l’obtention d’un diplôme.  
Les groupes d’activités de l’après-midi sont eux organisés par âge.

Transports / Déplacements :

Ils se feront en bus ou en tramways

1. Conditions d’annulation

Désistement de votre part :

* Plus de 21 jours avant le début du stage, 25% des sommes versées restent acquises à NNP
* Entre 21 et 10 jours, 50% sera retenu
* Moins de 10 jours avant le stage, l’intégralité de la somme sera retenue

En cas de maladie :

* Les demandes de remboursement doivent nous parvenir par mail accompagnées du certificat médical dans les 8 jours qui suivent le stage. La somme de 15€ sera conservée pour pallier aux frais administratifs

Suppression ou annulation d’un stage NNP :

* Nous vous préviendrons immédiatement et la totalité des sommes versées vous sera remboursée.